

# Chronique archéologique pour 1944

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **23 (1945)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727552>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1944

LOUIS BLONDEL.

### DÉBOISEMENTS ET REMANIEMENTS PARCELLAIRES.



L'EXTENSION des cultures dues aux exigences de l'économie de guerre transforme depuis 1940 l'aspect général de notre canton. L'ancien système parcellaire qui remontait aux origines de la propriété foncière dans notre pays subit une modification profonde. Les drainages des terrains humides font disparaître les haies et les bouquets de bois, mais les remaniements parcellaires sont la cause de transformations encore plus absolues, car la répartition des propriétés et leurs limites ne tiennent plus compte des bornages anciens. Les vieux chemins cernés de verdure sont supprimés ou redressés, les haies avec leurs arbres disparaissent presque partout. La couverture du sol qui donnait un caractère si marqué à notre région prend rapidement l'aspect d'une plaine ondulée très cultivée d'où les rideaux d'arbres sont exclus. L'antique système du bocage, soit les champs et les prairies enclos de haies vives et d'arbres, disparaît. Nous avons montré ailleurs comment le bocage s'est substitué à la forêt primitive par les défrichements successifs et comment les propriétés agricoles avec leurs « lieux-dits » se sont constituées<sup>1</sup>.

Les théories modernes, poursuivant une utilisation au maximum des terrains pour les cultures annuelles, dénie toute valeur au principe du bocage encore préconisé au siècle dernier par le marquis Costa de Beauregard. On peut se demander si nous ne verrons pas comme conséquence des variations sensibles au point de vue

<sup>1</sup> *Genava*, V, 249-59.

de notre climat. L'ancien système était adapté à notre pays, tout comme les toits en pente pour les maisons, et non ceux en terrasse. Les haies et bordures d'arbres constituaient une protection des cultures contre les vents dominants, les coups de grêle et les gels étendus. De plus, le nichage des oiseaux si nécessaires pour la lutte contre les insectes disparaît avec l'arrachage des haies. On sait que les oiseaux ne vivent pas à l'intérieur des forêts, mais à leur lisière et dans les buissons. Le drainage intensif faisant disparaître toute surface d'eau dans les fossés, les oiseaux ne peuvent plus subsister. Si, du point de vue artistique, la suppression de centaines d'arbres, principalement des chênes, est une grande perte, au point de vue historique les modifications apportées au système parcellaire bouleversent tous les anciens tracés. La génération suivante aura de la peine à se représenter l'état des lieux précédent, l'aspect de la couverture du sol et la distribution des propriétés. De même qu'on étudie une ville par rapport à son milieu ambiant, de même on ne peut séparer un village du réseau des routes et des chemins qui le desservent. Les agglomérations rurales forment un tout avec le site environnant, les champs, les bois, les cours d'eau, les marais, les déclivités du sol. La plupart de nos villages étaient encerclés par les forêts et les bouquets de bois reliés par des haies; cette disposition générale a presque complètement disparu. Ce sont donc les conditions mêmes du développement historique et économique de nos campagnes qui se trouvent transformées.

La région de Bernex, une des plus épargnées jusqu'à nos jours, a été totalement remaniée cette année. Il est regrettable qu'une partie au moins de l'ancienne tuilière avec son marais, ses arbres centenaires, sa faune intéressante, n'ait pu être conservée comme réserve naturelle. Il nous a paru nécessaire d'attirer l'attention sur cette rapide transformation de notre campagne genevoise, transformation durable et dont certaines conséquences ne pourront être appréciées que dans plusieurs années. La commission des arbres, sous-commission des monuments et des sites, s'est efforcée de préserver avec l'aide du forestier cantonal les groupes d'arbres les plus intéressants de façon à éviter un déboisement trop absolu. Dans nombre d'occasions ses efforts ont abouti, grâce aussi souvent à la compréhension des propriétaires <sup>1</sup>.

#### PRÉHISTOIRE ET ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

*Richelien.* — Par le fait des circonstances et aussi du temps très peu favorable pour des fouilles, nous n'avons pu avec M. Jayet terminer l'exploration du *tumulus* présumé de Richelien. Nous avons cependant récolté un matériel très intéressant, comprenant des fragments de poterie et des silex de l'époque du fer <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *La protection des arbres à Genève*, tirage à part, 1941, extr. de la revue *Habitation*, Dép<sup>t</sup> Tr. Publ. Rapport de la Com. pour la conservation des monuments et la protection des sites.

<sup>2</sup> *Genava*, XXII, 26.

*Saint-Léger, 20-22.* — Pour les trouvailles de l'époque romaine derrière l'ancien hôpital de la Trinité, nous renvoyons à l'article suivant.

*Le mur et le retranchement de César.* — Voir plus loin, 44.

*Bourg-de-Four, marché romain.* — En février de cette année, des travaux du service électrique ont mis à découvert de nouveaux murs romains sous la place du Bourg-de-Four, en face des immeubles 15 à 17. Ces débris de maçonnerie se trouvaient à peu de profondeur sous le sol, comme nous l'avions déjà constaté en 1933 au moment de la construction du grand collecteur<sup>1</sup>. Dans cette partie, le niveau de la place a été abaissé et non surélevé au cours des siècles.

Ces dernières fouilles ont traversé toute la place entre les escaliers et les maisons au levant, mettant au jour plusieurs tronçons de murs et un angle de la halle du marché antique. Le plan général de cet édifice présente la forme d'un grand quadrilatère disposé autour d'une cour bordée de portiques et d'une série de boutiques donnant sur ces portiques (*fig. 1b*). La cour centrale était pourvue d'un sol formé de

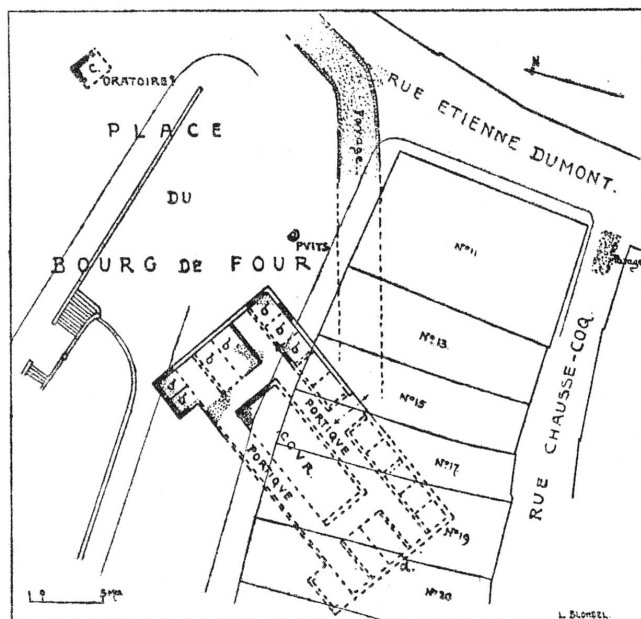


FIG. 1. — Halle du marché romain au Bourg-de-Four.

grandes tuiles reposant sur un lit de mortier, alors que sous les portiques et les boutiques le sol était en terre battue avec adjonction de mortier, surmontant une épaisse couche de cendres. Deux boutiques, formant saillie au sud-ouest, possédaient un plancher et des parois en bois. De nombreux fragments de corniches moulées en stuc donnent une idée de la décoration générale. Il semble que les portiques entourant la cour centrale se prolongeaient jusqu'à l'extérieur, encadrant les boutiques.

Nous ne connaissons malheureusement pas la longueur de cet édifice engagé sous le bloc de maisons, compris entre la place et la rue Chasse-Coqs. Comme la halle n'a pas été retrouvée sous cette dernière rue, on peut avec de grandes probabilités déduire qu'elle s'arrêtait à une cassure du mitoyen entre les nos 19 et 21,

<sup>1</sup> *Genava*, XII, 50 sq.

dernier témoin d'un état des lieux très ancien (*fig. 1d*). Sur une largeur connue de 12 m. 25 elle mesurait probablement 23 à 24 mètres de longueur. La cour centrale n'avait que 9 mètres de largeur, mais, au couchant, donnait sur un portique ouvert et non bordé de boutiques. La largeur moyenne des portiques ne mesurait que 2 m. 25. Sur la face orientale, le portique était doublé par des magasins. La longueur de l'édifice nous est fournie encore par d'autres indices. A l'angle de la place et de la rue Etienne-Dumont nous avons retrouvé un passage pavé de 3 m. 20 de largeur, incurvé, qui se dirigeait sur le centre du bâtiment des halles.

Si on replace cette halle ou marché aux dimensions assez restreintes sur le plan d'ensemble de la ville romaine, on constate que son orientation est sensiblement dans le même axe que le quartier antique rectiligne s'étendant de Saint-Antoine aux Tranchées. La place du Bourg-de-Four, le *forum*-marché, était à la jonction des tracés gaulois constitués par les rues Saint-Léger et des Chaudronniers, menant à l'*oppidum* allobroge, et des tracés romains comprenant les nouveaux quartiers établis dès le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Cette constatation nous permet de croire que, dans le mas de maisons compris entre la rue des Chaudronniers et la rue Etienne-Dumont, on pourrait retrouver d'autres édifices publics antiques faisant face à la halle et ouvrant sur la place.

Ce bâtiment du marché est conforme aux dispositions connues, assez semblable à ceux d'Augst, toute proportion gardée. Par la nature de ses matériaux et les couches de cendres, on voit que c'est une reconstruction de basse époque, probablement du III<sup>e</sup> siècle. A cette date, succédant aux invasions barbares, le *forum* proprement dit avait déjà été établi à l'intérieur de la nouvelle enceinte, près de Saint-Pierre. Les quartiers extérieurs avaient été dévastés et devaient présenter un aspect désolé. On y avait même temporairement fait des inhumations pendant que la ville était assiégée par les Alémans. Il est probable qu'on a cherché à rétablir ce marché, au moins partiellement, en relevant ses murs, dont quelques-uns sont plus anciens et datent de la période de prospérité romaine. La halle du marché n'était pas le seul édifice public sur la place. En 1935, nous avons retrouvé les restes d'un petit monument sur le même alignement que la halle<sup>1</sup>. Nous avons pensé, à cause de quelques scories qui l'entouraient, que c'était peut-être une boutique de fondeur (*fig. 1, c*). Mais étant donné l'épaisseur des murs et surtout son emplacement, nous pensons maintenant qu'il s'agit plutôt d'un édicule consacré au culte, un oratoire ou une chapelle très semblable à ceux qu'on a mis au jour à Vidy près du marché. Leur dimension était restreinte et devait abriter un simple autel avec quelques statues visibles des passants. De toutes manières, par son orientation, on voit que ce monument formait un ensemble dans le même axe que la halle. Il sera peut-être un jour possible de compléter l'image de ce *forum* avec d'autres édifices situés à sa périphérie.

<sup>1</sup> *Genava*, XIV, 49.

DU MOYEN ÂGE A LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Saint-Pierre, restauration.* — Pendant cet été on a entrepris une réfection complète des voûtes de la cathédrale. Il a fallu établir dans ce but des échafaudages avec des montants tubulaires pour pouvoir entreprendre cette restauration. Ce travail s'est révélé très nécessaire, car on a constaté presque partout l'état déplorable des voûtes qui n'avaient par endroits jamais été réparées depuis des siècles. En repiquant les crépissages on a mis à découvert l'appareil très régulier en quartiers de tufs qui repose sur les arcs. Beaucoup de ces quartiers étaient disjoints et offraient un réel danger pour la solidité de l'église. Les voûtes les plus abimées se sont trouvées dans la chapelle de Rohan, où des réparations incomplètes avaient été exécutées en 1887 avec des fers maintenant rongés par la rouille, dans la chapelle au nord du chœur vers l'ancienne sacristie et dans le bas-côté nord. Quelques arcs dans le transept sud ont dû être cimentés, car ils avaient souffert de l'humidité. On a profité de ces travaux pour couvrir les voûtes du chœur et de la croisée d'un revêtement à base d'amiante pour améliorer l'acoustique. Plusieurs constatations intéressantes concernant la construction de l'édifice ont pu être faites. M. Ernest Martin, architecte, secondé par M. Maurice Chauvet, architecte, a dirigé ces restaurations avec le plus grand soin <sup>1</sup>.

On sait que la cathédrale presque entière était revêtue de peintures. Blavignac avait déjà attiré l'attention sur ce point; il disait que la base des piliers était peinte en blanc, que l'azur, le vert, le rouge, avaient été employés pour les voûtes<sup>2</sup>. Par contre, il prétendait qu'on avait revêtu toute l'église d'un badigeon noir en 1643. Ce renseignement n'est pas exact, seule la chapelle de Rohan était peinte de couleur sombre. Nous avons nous-même pu constater presque partout des restes de couleur sur les arcs. Cette polychromie disparut en effet sur l'ordre du Conseil en 1643, mais on mentionne « un blanchissement du temple » et non un badigeon noir<sup>3</sup>. C'est à la même date que disparurent les dernières fresques, entre autres « les peintures qui s'y trouvent encore, et celles qui sont en la voûte au dessous au droit de la porte par ou on va au Consistoire », soit la porte du cloître, maintenant bouchée. Je ne sais

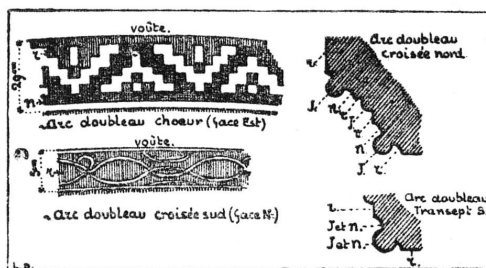


FIG. 2. — Peintures retrouvées sur les arcs de la cathédrale de St-Pierre.

<sup>1</sup> *Journal de Genève*, 22 novembre 1944.

<sup>2</sup> *Saint-Pierre ancienne cathédrale de Genève*, publ. Association pour la restauration de Saint-Pierre, 1892, 2<sup>e</sup> fasc., 47 sq.; W. DEONNA, *Pierres sculptées*, n<sup>o</sup> 281.

<sup>3</sup> Reg. du Conseil, 1643, 316.

pourquoi Grillet dit qu'à cette date on fit disparaître une belle peinture à la fresque représentant la sainte Vierge, dans la chapelle au-dessous du clocher du midi<sup>1</sup>. Il doit y avoir confusion. Cette peinture de Notre-Dame était-elle celle située près de la porte du cloître ? David Art reproduit ce passage de Grillet et de plus le rapporte à la chapelle de Rohan qu'il croit être celle de Notre-Dame, ce qui est tout à fait erroné, cette dernière étant sous le clocher nord. Blavignac et Gosse ont aussi faussement placé la chapelle de Notre-Dame à la chapelle de Rohan, alors qu'elle était dédiée à saint Nicolas.

Le résultat de nos investigations nous montre que les grands arcs-doubleaux de la croisée, fortement profilés, étaient entièrement peints en rouge dans les gorges, en jaune sur les tores les plus saillants, soulignés de gris-noir. Sur la partie verticale touchant la voûte de l'arc méridional de la croisée (face nord), au-dessus du champ rouge, on voyait les restes d'une fine décoration d'entrelacs en forme d'oves cernés de blanc (*fig. 2*). Sur les arcs du transept sud se distinguaient aussi du rouge, de l'ocre et du gris (torsades), avec un peu de bleu. Dans une chapelle du bas-côté sud, au-dessus des stalles, on remarquait sur la voûte un décor de type roman où, par-dessus les tufs, sur une mince couche de mortier, étaient dessinés à la pointe des joints quadrangulaires rehaussés de rouge avec bordure brun-rouge contre les arcs. Mais ce décor a pu être fait tardivement, étant donné la nature du mortier. Des traces de rouge et de noir se voyaient encore dans tous les joints des arcs de la nef. H. Gosse avait déjà relevé un ornement en damiers rouges, noirs et blancs, sur l'arc-doubleau du chœur, côté chœur (*fig. 2*). Dans la même région, sur les voûtains surmontant les fenêtres supérieures du chœur, j'ai remarqué aussi un dessin en gris imitant les assises de pierres appareillées. En somme, la tonalité générale des arcs de la croisée, des transepts et du chœur, était rouge cinabre, avec d'habiles dégradés en ocre et en gris. La nef était peut-être un peu moins colorée, bien que toutes les tailles des arcs fussent peintes. Nous ignorons alors la couleur des voûtes où devaient se trouver un peu d'azur et des gris.

Les fresques proprement dites sur les surfaces murales ont partout disparu, sauf dans la partie supérieure de la chapelle de Portugal, autrefois de Notre-Dame, sous le clocher nord. Nous avons fait photographier ces peintures aux couleurs vives et en donnons un schéma qui ne peut rendre la richesse des teintes et leur dessin très habile. Cette décoration consiste en grands rinceaux de vigne jaunes et verts, rehaussés de blanc sur un fond rouge uni. Au centre du tympan nord (A) de la chapelle, au haut des rinceaux, on aperçoit un ange vêtu de blanc dont le surplis avait des revers triangulaires pourpres (*fig. 3*). La figure a presque disparu, sauf ses boucles blondes et ses ailes blanches et grises. De sa main droite il tient un objet, probablement un ostensor doré. Sur le tympan sud (B) opposé, au-dessus des mêmes rinceaux

<sup>1</sup> J.-L. Grillet, *Dictionnaire historique*, II, 302.

de feuillage, on ne voit plus qu'une banderolle blanche avec une inscription noire illisible qui devait souligner un sujet qui a complètement disparu, probablement Notre-Dame (fig. 4). On peut se demander si la peinture de Notre-Dame signalée par Grillet n'était pas peut-être celle-ci, et qu'au lieu du « clocher du midi » il faut lire « clocher du nord ». Nous avons ici les derniers restes d'une décoration de la Renaissance, datant de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Une peinture à rinceaux couvrait aussi toute la face du chœur à Saint-Gervais. L'influence du nord de l'Italie me semble ici manifeste. L'auteur reste inconnu, car plusieurs peintres ont travaillé à la cathédrale à ce moment-là. A côté

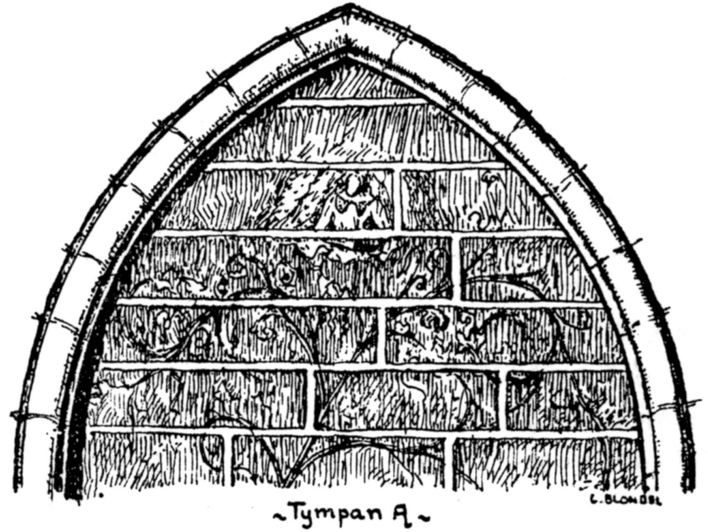


FIG. 3. — Restes de fresque sur le tympan nord de la chapelle de Notre-Dame à St-Pierre.

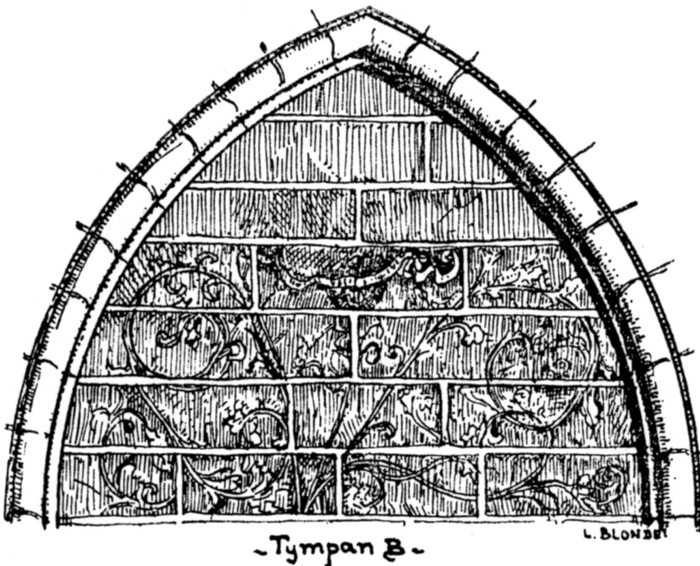


FIG. 4. — Restes de fresque sur le tympan sud de la chapelle de Notre-Dame à St-Pierre.

des artistes qui ne sont pas désignés nominalement, il est fait mention dans les registres capitulaires de Janin Loysel ou Luysel, aussi verrier, en 1444 et 1465, de Mermet Cohannet et Michel Vanset, en 1472, d'Amédée, peintre, probablement Amédée Barbier, spécialisé dans la décoration des manuscrits, en 1477<sup>1</sup>.

La chapelle de la Vierge était la plus richement dotée de toute la cathédrale, elle comptait quinze chapellenies ou fondations particulières. On ne peut que regretter la disparition de toute sa décoration picturale, les restes mutilés qui sont parvenus jusqu'à nous montrant l'importance des compositions qui devaient recouvrir toutes les parois. Autour de la fenêtre, sur la face qui devait surmonter l'autel, on retrouve

<sup>1</sup> Arch. d'Etat, Genève, Registres capitulaires, *passim*.



Cette polychromie générale de la cathédrale contraste avec l'aspect un peu froid de l'architecture actuelle, où seule la couleur naturelle des matériaux a subsisté. Il ne faut cependant pas croire que l'adjonction de couleurs ait nui à l'architecture, car les tons étaient habilement choisis pour faire ressortir les proportions de l'ensemble. Du reste le chœur capitulaire, soit la lignée des stalles avec un jubé fermant la nef avant la croisée, devait donner un tout autre aspect au vaisseau central, de même que les nombreux autels répartis sous les bas côtés, avec leurs grilles de fer forgé, devaient former à l'œil des plans successifs ne permettant pas une perspective générale d'un bout à l'autre de l'édifice. Il devenait donc plus nécessaire autrefois qu'aujourd'hui de souligner les détails de l'architecture par des tons variés.

La restauration de cet été s'est terminée par celle du péristyle d'entrée. En refaisant le panneau latéral du côté des Macchabées, on a retrouvé le mur de l'ancienne façade du moyen âge, avec la moulure d'un cordon horizontal. On s'était contenté au XVIII<sup>e</sup> siècle de brécher cette façade et de construire un léger parement pour établir le fond du panneau en avant du vieux mur.

*Eglise du Grand-Saconnex.* — A l'occasion de projets de restauration et de la construction d'un porche devant l'église du Grand-Saconnex nous avons été amenés à étudier cet édifice. La nef entière est moderne, mais le chœur et les chapelles latérales sont beaucoup plus vieilles. Jusqu'à présent aucun travail archéologique ou historique n'a été entrepris, cependant les restes de l'ancienne église du moyen âge offrent un réel intérêt.

Le chœur sur plan quadrangulaire mesure 4 m. 50 sur 7 m. 57 de profondeur, il est entièrement couvert d'une voûte pleine en berceau brisé, n'étant éclairé au levant que par trois petites ouvertures en forme de meurtrière, mesurant respectivement 0 m. 88 à 0 m. 90 d'ouverture à l'intérieur. La fenêtre latérale sud est récente (*fig. 5*). Nous avons ici une construction très ancienne, de tradition romane, avec une voûte appareillée en tuf, malheureusement recouverte d'un crépissage et d'un enduit aux couleurs déplorables. En avant du chœur, au nord, s'ouvre une chapelle voûtée en croisées d'ogive, maintenant dédiée à Notre-Dame, autrefois à saint Jean et à saint Maurice. Les profils des colonnes d'angle, avec leurs chapiteaux au décor végétal très abîmé, indiquent une construction de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Elle mesure 4 m. 19 sur 3 m. 71. Nous savons que cette chapelle était celle des seigneurs de Saconnex, elle était placée sous leur patronage. A l'opposé, au sud, se trouve une autre chapelle plus petite, celle de saint Joseph, dont les murs sont anciens, sans aucune architecture; sa voûte en arête a été refaite au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces deux chapelles sont reliées entre elles par un grand arc moderne qui sépare la croisée de la nef. De chacune des chapelles on peut accéder à la nef par une porte en tiers-points du siècle dernier, ouverte dans le mur supportant l'arc dont nous venons de

parler. Quant à la nef, elle est complètement moderne et date de 1837; sa voûte est construite en bois gypsé.

Nous avons retrouvé quelques renseignements dans les archives du Département des travaux publics en ce qui concerne sa reconstruction<sup>1</sup>. En 1835 eut lieu un premier examen avec plans et devis pour l'agrandissement de l'église. Ce projet ne fut approuvé qu'en 1836 et les travaux ne commencèrent qu'en 1837, avec l'aide et sous la surveillance de l'Etat qui avait désigné l'architecte Guillebaud pour diriger les travaux. Il y eut de multiples difficultés pendant cette restauration, car une partie de la municipalité désirait une reconstruction totale de l'édifice avec la démolition du chœur et des deux chapelles. Les rapports de Guillebaud — malheureusement les plans anciens ont disparu — nous renseignent assez exactement sur la marche des travaux. On voit, que pour consolider et préserver les parties anciennes, l'architecte fit construire l'arc réunissant à l'intérieur les deux chapelles, en avant de la croisée. Pendant la construction, les étais qui soutenaient cet arc furent arrachés par des gens mal intentionnés. La chapelle du nord avec sa voûte ancienne est entièrement conservée, alors que celle du sud, qui était recouverte d'une voûte appareillée en molasse, reposant sur des retombées constituées par de gros cailloux en saillie, ne put être maintenue intégralement. Tout en conservant les murs d'appui, Guillebaud remplaça la voûte ancienne par une construction en bois gypsé comme pour la nef nouvelle. Son implantation est plus ancienne que la chapelle nord; se reliant exactement au chœur, elle formait un transept avec la croisée. Toute l'ancienne nef, qui avait une orientation un peu différente, donnée par le plan cadastral de 1806, fut démolie et reconstruite<sup>2</sup>. Les alignements anciens sont encore marqués au nord par les murs entre le chœur et la chapelle des Saconnex (*fig. 5*). Il ne semble du reste pas que cette disposition du plan ait été originale, elle devait déjà provenir d'une modification, car la nef se raccordait mal au chœur et aux chapelles. Cette nef était moins longue que l'actuelle, elle devait mesurer, murs compris, un peu plus de 7 mètres de largeur sur environ 13 m. 50 de longueur. Dans la chapelle des seigneurs, on ouvre une nouvelle fenêtre au nord, pour remplacer celle qui est supprimée à l'orient par la construction de la sacristie édifiée la même année contre le chœur. Une porte de communication est établie entre le chœur et cette sacristie. Alors que la toiture sur le chœur n'est pas modifiée, toutes les autres sont refaites à neuf. Un nouveau clocher est construit au nu de la façade d'entrée; d'après les plans minutes de 1806, il semble qu'un petit campanile devait déjà s'élever à l'extrémité de l'ancienne nef sur le pignon d'entrée.

Si nous cherchons maintenant des renseignements historiques, nous n'en trouvons

<sup>1</sup> Arch. d'Etat, Chambre Trav. Publ. AA, 34, 1837, nos 237bis, 276, 285, etc. Trav. Publ., Reg. Administratif, 1837, f<sup>os</sup> 141, 216, 223. Reg. Conseil d'Etat, 1835-1838.

<sup>2</sup> Plan français, Saconnex-le-Grand, 1806. Depuis la rédaction de cet article on a retrouvé les bases de l'ancienne nef, dont le tracé est moins en oblique que dans la figure de notre plan.

que fort peu dans les visites épiscopales<sup>1</sup>. Celle de 1412 indique l'image de saint Théodule, « patron de l'église » et la réfection d'un avant-toit devant l'entrée. Dans les visites suivantes le patron de l'église change, c'est saint Hippolyte, qui devient le titulaire du sanctuaire. Celle de 1481 fournit quelques détails intéressants. Il y est dit qu'on doit recouvrir le chœur à la hauteur du toit de la nef, travail qui doit

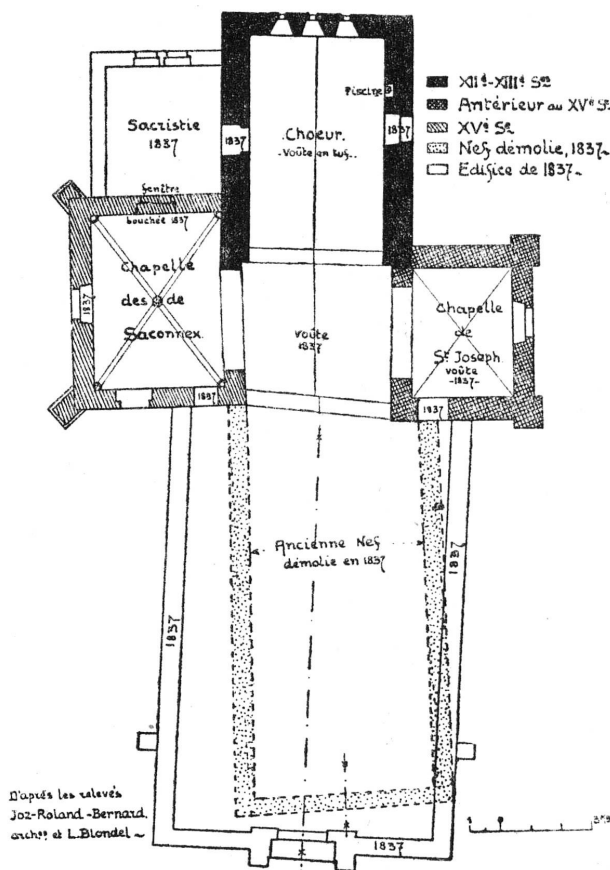


FIG. 5. — Plan de l'église du Grand-Saconnex.

être exécuté par le curé. Dans l'année qui vient, on devra reblanchir les murs du chœur à partir du sol et il sera dorénavant interdit à quiconque « d'éloigner les cierges dans la direction du mur » (donc de les « rapprocher » des murs). Cette indication prouve que le chœur est bien celui que nous voyons encore; vu la forme de la voûte assez basse, les cierges trop proches des murs noircissaient toutes les parois et l'arc plein qui les surmontait. La chapelle de saint Jean et saint Maurice est dite fondée et patronnée par les Saconnex. En 1517 il est prescrit de peindre treize croix au bas des parois de la nef.

L'église de Saconnex est de fondation ancienne. Le château des Saconnex s'élevait tout auprès sur le terrain compris entre l'église et la route cantonale. Cette propriété appartenait à la famille Sarasin qui la tenait des Pasteur. M. Edouard Sarasin, en 1913, déclarait avoir

connu un vieil ouvrier qui avait encore vu sur cette place des restes de construction; le père ou le grand-père de M. Sarasin, craignant qu'ils ne s'écroulent, les avaient fait démolir<sup>2</sup>. Le château avait été brûlé et pillé par les Genevois en 1536, après qu'une forte garnison s'en fut retirée. De fait l'église servait de chapelle au château qui devait l'entourer.

<sup>1</sup> Arch. d'Etat, Reg. des Visites épiscopales, 1, f<sup>o</sup> 77; 3, f<sup>o</sup> 70 v<sup>o</sup>; 4, f<sup>o</sup> 351.

<sup>2</sup> Renseignements de M. W. Guex.

chevalier Enguizo, qui eut une vision d'un de ses compagnons, chevalier comme lui, appelé Pierre de la Roche, dont le château est situé dans le diocèse de Genève<sup>1</sup>. Pierre de la Roche, avant son départ pour Jérusalem, avait poursuivi et frappé le curé de Saconnex qui lui réclamait le paiement de certaine dîme. Enguizo a vérifié sur place l'exactitude du récit et a obtenu des parents du chevalier qu'on indemnise

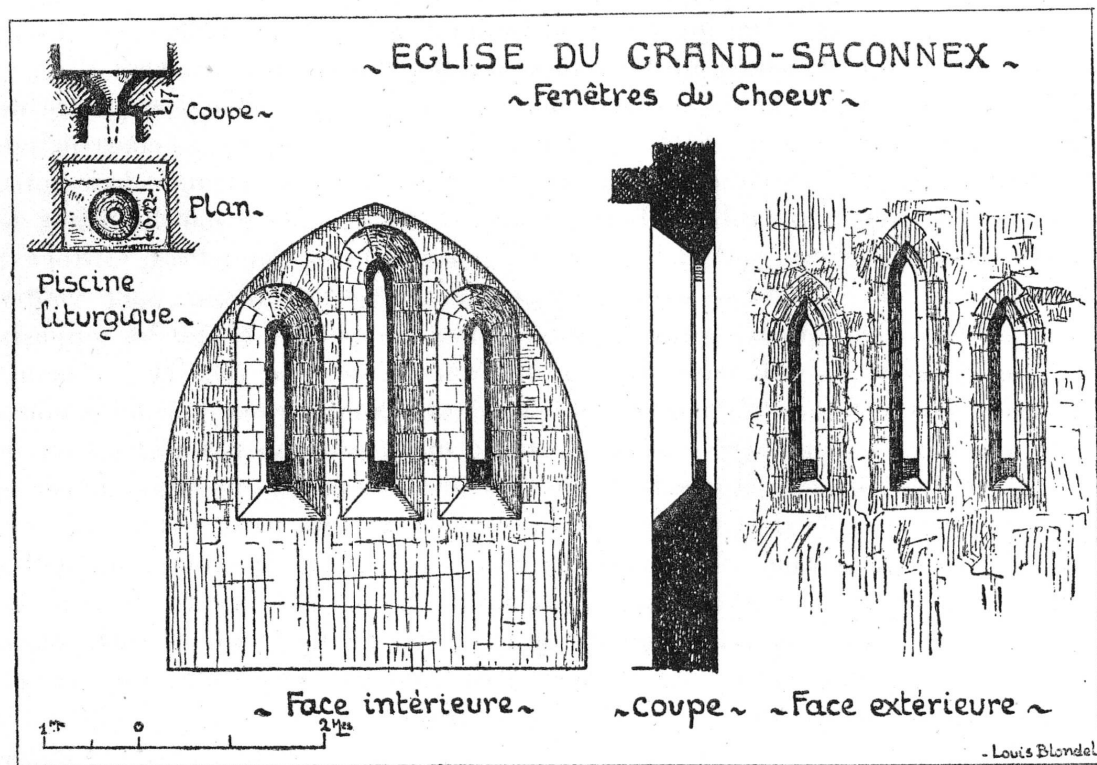


FIG. 6. — Eglise du Grand-Saconnex, fenêtres du chœur et piscine liturgique.

le curé. Pierre de la Roche, qui était mort dans son voyage à Jérusalem, était certainement un de Saconnex, seigneur de La Roche en Genevois, fief que cette famille a possédé à cette époque (vers 1120). On connaît entre autres des actes passés devant l'église de « Saconai » pour des aumônes en 1215, 1219, par les frères Aymon et Guillaume, chevaliers de la Roche, avec Pierre, Girod et Girard frères de Saconai<sup>2</sup>. Les de Prangins avaient aussi des droits dans cette paroisse. Guillaume de Prangins, dans son testament de 1256, charge son frère Jean, évêque de Lausanne, de terminer des contestations entre lui et les églises de Sciez, Saconnex et Satigny<sup>3</sup>. Ce testament

<sup>1</sup> *Regeste genevois*, n° 259.

<sup>2</sup> FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, art. de Saconnex.

<sup>3</sup> *Regeste Genevois*, nos 87bis, 1018.

est suivi d'un codicille en 1267, où il fait des legs à Bonmont. En 1263 il est question de cens dus au chapitre à Saconnex et en 1305 de dimes tenues dans cette localité par François de Lully <sup>1</sup>.

Nous possédons encore deux pierres tombales, celle de Pierre de Saconay et de Guillaume son fils, morts entre 1460 et 1480, et celle de Jacques de Saconay (entre 1460-1480), conservées au cimetière du Petit-Saconnex et trouvées dans un canal au bas du chemin des Crêts, qui proviennent sûrement de la chapelle de l'église <sup>2</sup>. La ville a décidé cette année de les remettre à leur ancien emplacement.

La disposition du chœur de Saconnex nous semble fort ancienne, encore de tradition romane, de la fin du XII<sup>e</sup> ou début du XIII<sup>e</sup> siècle (*fig. 6*). Sa construction avec voûte pleine en berceau brisé, avec des tufs appareillés, se retrouve dans notre région, principalement à l'abbaye de Bonmont <sup>3</sup> et dans l'annexe sud du chœur de Satigny <sup>4</sup>. Dans le canton de Vaud, elle se voit aussi à Nyon, Saint-Prex, Cossonay. Ce système a été très utilisé par les églises de l'ordre de Cîteaux pour voûter des chœurs à plan quadrangulaire. Nous avons vu par les textes les rapports de Prangins avec les différentes parties de l'ancien pays de Gex et Bonmont. Cette église a dû fortement influencer tout le voisinage. Nous aurions donc à Saconnex un des chœurs les plus anciens de notre région qui a échappé à la destruction du XIX<sup>e</sup> siècle. Les trois ouvertures du chœur très allongées ont encore des embrasures romanes, alors qu'à l'extérieur elles se présentent avec un profil ogival, qui est peut-être une modification postérieure. Sur la paroi de droite se trouve une petite piscine liturgique en forme d'entonnoir creusé profondément dans un bloc de molasse, disposition très rare dans notre région (*fig. 6*). Si les restaurations de cette église sont poursuivies, nous aurons certainement l'occasion de vérifier nos suppositions et de compléter ces quelques notes très sommaires.

*Tuileries de Bernex.* — En procédant au remaniement parcellaire et aux améliorations foncières dans la région de Bernex au lieu dit « Les Tuilières », on a mis à découvert les derniers restes d'un four. On connaissait déjà bien cet emplacement marqué par de gros amas de tuiles brisées et où d'anciennes cavités dues à l'exploitation de l'argile s'étaient transformées en marais. Des saulaies et des haies de chênes magnifiques avaient envahi ces terrains depuis deux siècles.

Les tuileries occupaient une vaste superficie à environ 850 mètres au nord du mas des Rouettes dans le territoire de Vuillonex et la commune de Confignon (point 406). Sous un de ces tas de tuiles sont apparus des murs et les restes assez bien conservés d'un four à tuiles (*fig. 7*). A l'intérieur d'un quadrilatère de maçon-

<sup>1</sup> *Regeste Genevois*, nos 961, 1541.

<sup>2</sup> W. DEONNA, *Pierres sculptées*, nos 457, 458.

<sup>3</sup> R. RAHN, *Gesch. der Bildenden Künste*, 1876, 354 sq.

<sup>4</sup> Fr. NECKER, *L'église de Satigny et sa restauration*, 1907, 19.

neries épaisses de 0 m. 80 à 0 m. 90, construites en gros boulets, on a dégagé une gaine en briques supportant une série d'arceaux à voûte surbaissée de 0 m. 24 d'épaisseur, laissant entre eux des vides de 0 m. 12. Ces arceaux n'avaient que 0 m. 65 de hauteur et la gaine 0 m. 70 de largeur. A l'extrémité orientale de la gaine, le mur construit en molasses appareillées était percé d'une ouverture donnant sur l'extérieur, constituant l'entrée du foyer. La gaine était le foyer du four, d'où les flammes et l'air chaud passant entre les arcs montaient jusqu'à la chambre de chauffe reposant sur ces arcs. Les tuiles et les briques en terre crue étaient disposées au-dessus de la gaine du foyer.

Nous n'avons retrouvé qu'une seule gaine avec arceaux, mais il devait y en avoir plusieurs parallèles qui avaient été détruites, au moins deux dans un sens et deux autres à l'opposé du bâtiment.

J'ai recueilli dans le foyer des restes de scories et de laitiers, montrant qu'on devait utiliser un fondant pour cuire l'argile. Ce four nous prouve que les principes ne se sont guère modifiés depuis l'époque romaine. A Chancy, entre autres, on voyait aussi le système des arceaux supportant la chambre de chauffe<sup>1</sup>. Il est difficile d'assigner une date à ces constructions qui ont été utilisées pendant tout le moyen âge jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les tuileries de Bernex sont les plus importantes de la région; ces fabriques devaient fournir des pièces à tous les villages environnants, même à la ville. Il est vrai que Genève possédait ses propres tuileries, celles des Pâquis, appartenant à la communauté, connues depuis 1437<sup>2</sup>. Dans les unes, comme dans les autres, on fabriquait non seulement des grandes tuiles incurvées, mais aussi des briques et des carreaux.

Nous avons peu de renseignements sur l'exploitation de Bernex. Les comptes du château de Peney de 1502 mentionnent des tuiles provenant de Bernex, déjà en 1497, mais sans indication de provenance<sup>3</sup>. En 1509, la carronnerie des Pâquis

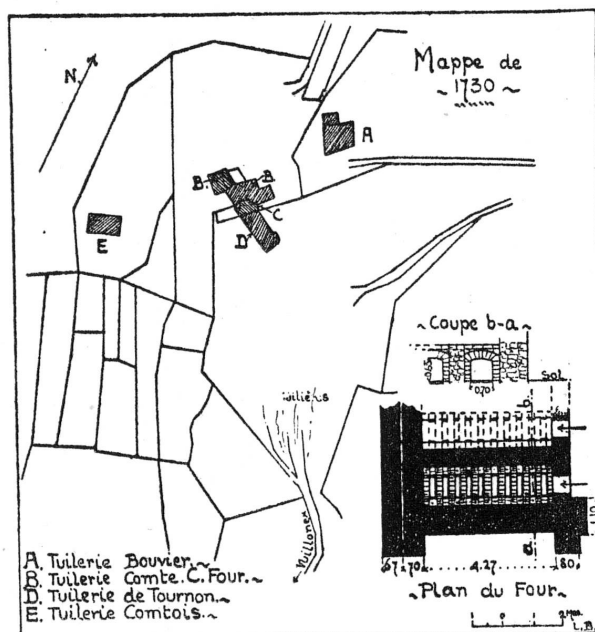


Fig. 7. — Ancien plan des tuileries de Bernex et disposition d'un des fours.

<sup>1</sup> P. CAILLER et H. BACHOFEN, *Indic. Ant. Suisses*, XXIV, 1922, 23-32.

<sup>2</sup> L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, 94.

<sup>3</sup> Arch. Turin, Comptes Château de Peney, 1497-1498, 1502-1503.

est amodiée à Jean Doris de Bernex, de même en 1510 à Maurice fils de feu Jean *Capitis Auri* de Bernex et à Pierre *Buracti* de Vuillonex, paroisse de Confignon. Jean *Capitis* est qualifié de *carronerius*, ce qui montre bien qu'il devait en homme de métier déjà diriger une fabrique semblable à Vuillonex<sup>1</sup>. Il semble qu'une véritable dynastie de tuiliers se succédait de père en fils dans cette localité.

La mappe sarde de 1730 donne le plan général de ces fabriques. A cette époque on comptait encore quatre tuilières. La première à Guillaume, fils d'Aymé Bouvier, avec bâtiment et fourneau, la plus au nord (*fig. 7 A*), sur un emplacement encore visible avant les remaniements actuels, à droite du chemin conduisant aux bois; la deuxième (*fig. 7 B*), à Pierre Comte fils de feu Jean-Baptiste, en indivision avec Jean-Jaques et ses frères, fils de feu Claude Comte, comprenant des bâtiments pour le séchage des tuiles et un fourneau qui est celui que nous avons décrit (C); la troisième au marquis de Tournon, seigneur de Confignon, avec bâtiment et fourneau au sud de la deuxième (D); enfin la quatrième à Etienne-Joseph Comtois, fils de feu Claude, avec bâtiment et fourneau plus à l'ouest, dans la partie devenue un marais (E).

Pour des raisons inconnues, toutes ces fabriques ont disparu, y compris une cinquième installation appartenant à la famille Foëx de Bernex, située contre les bois au sud-ouest de cet emplacement, à 900 mètres de distance. L'argile exploitée sur place fournissait ces belles tuiles courbes aux couleurs rouges veinées de jaune qu'on retrouve sur tous les anciens immeubles ruraux de notre campagne genevoise.

*Hôpital de la Trinité et du Saint-Esprit.* — L'Eglise nationale a acquis cette année de la famille Vaucher le groupe de maisons 20-22, rue Saint-Léger, pour y installer la chapelle universitaire. De son côté l'Etat a classé ces immeubles comme monuments historiques. Un comité d'action s'est constitué grâce à l'initiative de M. le pasteur de Senarclens pour mener à chef la restauration de ce monument, confiée à M. J. Duvillard, architecte. Ces travaux exécutés avec grand soin ont été terminés en novembre de cette année.

Ces immeubles, qui se composent de quatre anciennes parcelles, offrent un réel intérêt archéologique et historique.

L'origine de l'hôpital qui occupait ces maisons remonte au XIV<sup>e</sup> siècle. Une des plus importantes confréries de Saint-Pierre, celle de la Sainte-Trinité, fonda vers le milieu de ce siècle un hôpital, preuve en est la donation testamentaire faite par le chanoine Thivent Collognier, en 1348, en faveur de l'Hôpital de la Sainte-Trinité et de la chapelle qu'il y a fondée<sup>2</sup>. Nous ne savons rien de plus sur le lieu et la suite donnée à cette fondation. La confrérie possédait des droits sur plusieurs

<sup>1</sup> Reg. du Conseil, t. VII, 64, 121.

<sup>2</sup> Arch. d'Etat, Hôpital Saint-Joire-Bolomier et divers, n<sup>o</sup> 18, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>, tous les actes cités aux Arch. d'Etat.

immeubles et propriétés rurales lui assurant des revenus, entre autres sur une maison située à l'ancienne rue du Puits (Saint-Léger). Cette même maison appartenait à Girard de Moudon (de Melduno) et à sa femme Béatrice qui, le 16 juin 1360, donnent leur propriété pour la fondation d'un hôpital pour les pauvres<sup>1</sup>. Les pauvres devaient y être reçus comme dans leur propre maison. Le 19 août de la même année la confrérie de la Sainte-Trinité abandonne ses droits censitaires sur cette propriété, délimitée au nord par l'immeuble de Mermet et François du Puits et au sud par celui de Perraud de Bourdignin, au profit de l'hôpital nouvellement doté<sup>2</sup>. A partir de cette date cette fondation devient indépendante de la confrérie tout en conservant son patronage. Cependant, comme nous l'avons vu, l'hôpital existait déjà auparavant, puisque le 23 mars 1360 Mermet Christin, apothicaire, lui lègue un lit complet<sup>3</sup>.

A l'origine, seule la parcelle A (fig. 8), maison de Girod de Moudon, appartenait à l'hôpital. En 1379, celui-ci acquiert une nouvelle maison contiguë du côté du vent, grâce au don de Pierre Maczon, prêtre<sup>4</sup>. Pierre Maczon avait acheté peu auparavant cet immeuble de Jeanette, veuve de Perraud de Bourdignin. Cette nouvelle acquisition fut subdivisée, une partie B devint la chapelle, la suivante C resta une maison, qualifiée de « petite maison de la chapelle ». Le

5 novembre 1395 est passé un acte entre Breyssetaz, relaissée de Amyed Vessat, masson, et l'hôpital, permettant à ce dernier de s'appuyer à un « épued » (contre-fort) de sa maison<sup>5</sup>. Cet « épued » était situé entre la maison de la contractante et la chapelle dudit hôpital « nouvellement construit ». Cette mention est importante, car elle nous montre qu'hôpital et chapelle ont été construits entre 1379 et 1395.

La suite des travaux et la vie de l'hôpital nous sont connus par les livres de comptes annuels, qui donnent des renseignements précieux<sup>6</sup>. En 1424 on achète le 29 décembre quatre longs (poutres) pour dresser « l'ostchoulliés galice », qu'il faut interpréter par « l'ôte-souliers galice ». On devait préparer une sorte d'estrade pour procéder à une cérémonie religieuse qui avait lieu le jour des Saints-Innocents,

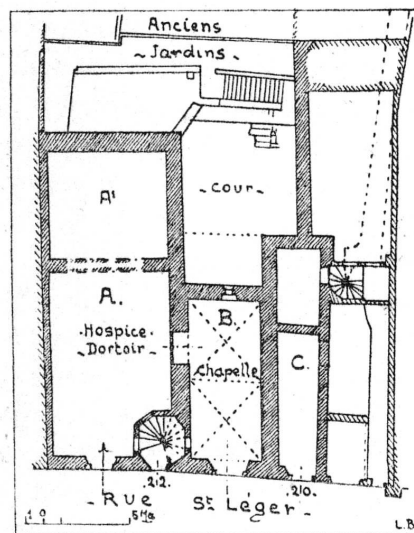


FIG. 8. — Plan de l'hôpital et de la chapelle de la Trinité à la rue Saint-Léger.

<sup>1</sup> *Mém. Soc. hist. et arch. Genève*, t. III, pr. IX, 228 sq.

<sup>2</sup> *Hôpital Saint-Joire-Bolomier et divers*, n° 18, f° 26.

<sup>3</sup> *Testaments en portef.*, Mermet Christin, 23 mars 1360.

<sup>4</sup> *Hôpital Trinité*, R. 9.

<sup>5</sup> *Hôpital Saint-Joire-Bolomier et divers*, n° 18, f° 26.

<sup>6</sup> *Comptes de l'Hôpital de la Trinité et Saint-Esprit*, 2 portef., 23 cahiers.



au lavement des pieds des pauvres et à un repas qu'on leur offrait. Les « galices » étaient des chaussures semblables aux galloches. La fête des Innocents était le signe de grandes réjouissances, de cérémonies carnavalesques des clercs du chœur à la cathédrale, suivies d'un banquet appelé l'« exchoncet »<sup>1</sup>.

En 1427-1428 des dépenses sont faites pour de nouveaux lits et en 1430 on achète des tufs pour édifier la « capra » de la chapelle avec une croix et d'autres matériaux pour ce travail qui semble se rapporter à un faitage ou clocheton. Les exercices suivants ne font mention que de réparations de toits, on relève celui de la chapelle avec le mur de la petite maison adjacente. En 1437 des perches sont achetées pour clore le jardin qui s'étend jusqu'à la rue Beauregard (Tabazan). Pendant l'année 1445 on recouvre l'avant-toit de la grande et de la petite maison, ainsi que celui de la chapelle; en 1446, le foyer de la salle inférieure qui sert à chauffer les pauvres et son pavage en carrons sont refaits à neuf; deux pierres de taille sont placées à l'intérieur de l'entrée de la chapelle. En 1450 les deux bénitiers sont réparés avec deux pierres de grès qu'on va chercher à la « perrière »; le salaire de l'hospitalier se monte à 40 sous, celui du recteur à 20 sous, le service de la chapelle qui a lieu en principe trois fois (par semaine ?) coûte 40 sous. L'inventaire des objets mobiliers énumère six lits, cinq arches ou coffres, un cadre de lit et deux couvertures de lit en étoffe grise de peu de valeur.

Dès 1452 et les années suivantes, de grands travaux de réfection sont entrepris aux toitures; les poutres sur la chapelle et des murs sont refaits, la corde de la cloche sur la chapelle est remplacée. Mais c'est surtout à partir de 1456 que des restaurations complètes ont lieu, reconstruction des *novorum edificiorum hospitalis Sancte Trinitatis*.

L'hôpital est surélevé d'un étage avec au moins trois nouvelles chambres, agrandi aussi du côté de la cour; on établit une salle au-dessus de la chapelle. Pour desservir ces nouveaux locaux on établit dès la base un escalier à vis ou viret qui existe encore au n° 22, deux fenêtres sont percées symétriquement à droite et à gauche de la porte principale. Ces travaux se poursuivent jusqu'en 1460. La chapelle est maintenant surmontée d'un étage, son toit est porté à la même hauteur que celui de la grande et de la petite maison; pour cela il a fallu surélever les murs latéraux, faire de grosses reprises en sous-œuvre. Sur cour il est mentionné la construction de trois fenêtres avec meneaux cruciformes, dont on voit encore les vestiges; les toits sont pourvus de « loysiers » ou lucarnes. L'étage supérieur doit contenir une chambre pour les malades, un poêle, l'habitation pour le gardien, alors Pierre Gay, probablement aussi une salle de confrérie. Par derrière, l'hôpital donne sur des galeries ou loges, pourvues de latrines, il contient une douzaine de lits, sans compter l'hospice pour les passants pauvres au rez-de-chaussée. Nous n'énumérons pas ici

<sup>1</sup> L. BLONDEL, « La fête des Innocents », *Bull. Soc. hist. et arch. Genève*, t. VII, 291.

tous les détails précis qui concernent les maçonneries, la charpenterie, la menuiserie. En 1453, la chapelle reçoit une nouvelle lampe, une clef pour son armoire, une corde pour sa cloche. Après cette période de transformation les comptes deviennent plus succincts, sauf en 1502 où l'hôpital paye 2 livres et 2 sous pour la nouvelle image de la Sainte-Trinité peinte au-dessus de la porte d'entrée de l'hôpital, suivant le contrat passé avec Pierre de Monsenglie, et construit un « tornavent » (protège-vent) derrière cette porte. Il est probable que ce peintre, inconnu jusqu'ici, a pris son nom de la localité de Monsenglie dans la province de Massa et Carrare.

Nous savons que l'Hospice de la Sainte-Trinité était utilisé par les pèlerins se rendant à Rome ou à Saint-Jean-de-Compostelle, car en 1372 l'un de ceux-ci se vit dépouillé de son bourdon, ce qui nécessita l'ouverture d'un procès criminel<sup>1</sup>. L'hospice, proche de la porte de ville de Saint-Léger et sur la grande route du midi, était à un emplacement très favorable. La salle du rez-de-chaussée était réservée aux passants pauvres, chauffée par un grand foyer et donnant, par un arc ouvert sur la chapelle, la possibilité de suivre les offices. Au premier on soignait les malades et ceux qui habitaient plus longtemps dans nos murs.

Au moment de la Réforme, en 1535, l'hôpital et ses biens furent annexés à l'Hôpital général du Bourg-de-Four, ses locaux furent loués par la seigneurie à divers particuliers<sup>2</sup>. Enfin tout l'immeuble fut abergé à Claude Baduel le 15 août 1552, « assavoir une notre maison appelée l'hospital du St. Esprit »<sup>3</sup>. La chapelle formait une parcelle séparée qui fut convertie en étable. Dans la suite, cet immeuble auquel fut adjoint une autre maison du vent, relevant du fief de Saint-Jean, appartenait en 1619 à César Moussin et à son frère, puis en 1692, à une indivision, soit

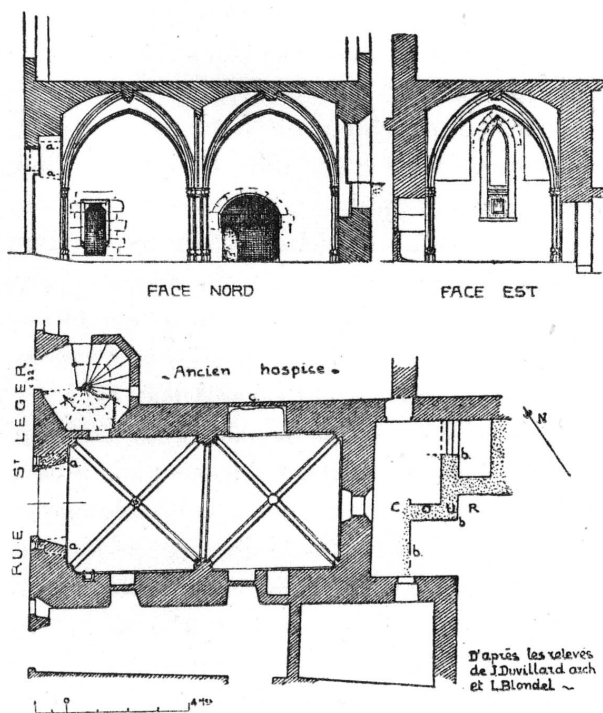


FIG. 9. — Plan et élévation de la chapelle de la Trinité, à la rue Saint-Léger.

<sup>1</sup> *Mém. Soc. hist. et arch. Genève*, t. II, 378-379.

<sup>2</sup> *Reg. du Conseil*, t. XIII, 568, en 1536; *Reg. du Conseil*, 42, f° 262, en 1547, location à un drapier.

<sup>3</sup> *Fiefs*, D. 3 ou *Abergements* 3, f° 76.

D<sup>lle</sup> Camille Burlamacchi, veuve de No. Philippe de Tudert, et Jeanne Mussard, veuve de Pierre Bideleux, en 1726 à D<sup>lle</sup> Mallet et sa sœur veuve de Tudert<sup>1</sup>. C'est pendant cette période que ces maisons furent encore surélevées de deux étages et plus tard encore qu'une partie de la propriété, qui allait jusqu'à la rue Tabazan, fut séparée de cette rue par une nouvelle parcelle où l'on construisit des écuries.

La chapelle seule a été restaurée (*fig. 9*). A part le pilier d'angle nord-est et quelques claveaux des arcs, l'état de conservation était assez bon, le profil des moulures encore très accusé. On a débouché deux portes donnant sur le passage au sud (allée n° 20) et retrouvé l'entrée donnant sous l'escalier du 22, qui permettait de communiquer avec l'hospice. La petite armoire encastrée dans le mur du chœur a été remise en état. On s'est rendu compte que seule la partie supérieure de l'arc donnant au nord sur l'hospice était ouverte en forme de lunette; sur le mur d'appui, des traces de scellement indiquaient une grille en fer (*fig. 9 c*). La clef de voûte en pendentif de la première travée a été refaite, celle de l'est ayant été bréchée anciennement. La fenêtre ogivale ouvrant sur la cour a été allongée, elle a dû être modifiée autrefois, car elle n'est pas dans l'axe et elle est encadrée par des arcs de décharge impliquant une ouverture de forme différente à l'origine. Le bénitier brisé, a été reconstitué. Le sol, surélevé au cours des siècles, de nouveau abaissé, a été revêtu de carreaux, l'ancien sol n'ayant laissé aucune trace. Nous espérons retrouver des fresques, mais à part quelques indications de rouge et de gris sur les piliers aucun décor n'a été découvert. Remarquons que les arcs sont très soigneusement profilés avec des proportions heureuses; ils supportent des voûtes faites de quartiers de tufs bien appareillés.

La porte sur la rue n'est pas la porte primitive, elle a été agrandie au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle, les profils des jambages le montrent, élargie et consolidée par un fort arc de décharge à l'intérieur qui est venu couper les deux embrasures des petites fenêtres encadrant l'entrée. Ces fenêtres, bien visibles sur la façade, existent encore avec leurs moulures du XIV<sup>e</sup> siècle (*fig. 9 a*). Comme nous l'avons vu, l'escalier à vis et les ouvertures sur la rue datent des restaurations exécutées de 1452 à 1460, les fenêtres à accolades encadrant la porte principale de l'hôpital sont de 1456. Cependant certains détails sont plus tardifs; les moulures de la grande entrée de l'hôpital ont dû être refaites au début du XVI<sup>e</sup> siècle, semblables à celles de l'ancienne maison Favre (de 1513), et les encadrements de la porte de l'escalier ont été remaniés au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'ancien dortoir des pauvres et des passants au rez-de-chaussée ne se prolongeait pas tout d'abord aussi loin en arrière; il fut doublé au XV<sup>e</sup> siècle par la salle A 1 (*fig. 8*). Ce sont maintenant des caves encombrées par un demi-étage avec cloisons de bois. Sur la façade on voit encore une rosace en pierre qui devait

<sup>1</sup> Evêché Gr. r. I, f<sup>os</sup> 52, 54, en 1692. Plan Billon, n° 34, en 1726.

entourer une inscription ou un IHS. C'est en dessous que devait figurer la fresque de la Trinité, peinte par Pierre de Monsenglie comme enseigne de l'hôpital.

Afin d'assainir les murs de la chapelle, on a abaissé le terrain de la cour de 2 m. 50. A cette occasion on a retrouvé un réseau de murs anciens (*fig. 9 b*), derniers restes de la maison des Bourdignin et avant de Pierre de Crachuz, antérieurs à l'hôpital et pouvant, pour quelques-uns, dater du XIII<sup>e</sup> siècle. On y remarquait un escalier aboutissant à une cave et des murs de terrasse soutenant les terres de la colline. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par des escaliers dont quelques-uns subsistent encore, on parvenait au jardin de l'hôpital touchant la rue Beauregard (maintenant Tabazan). Dans les déblais très humides où des égouts avaient percé, j'ai recueilli des tuiles romaines, des fragments de poterie sigillée du I<sup>er</sup> siècle et des stucs antiques. Il doit certainement se trouver tout près une construction romaine.

Il serait à souhaiter qu'on puisse restaurer le reste de cet ancien hôpital, ses façades encore gothiques sont typiques du milieu du XV<sup>e</sup> siècle; avec la maison voisine, n<sup>o</sup> 18, celle des du Puits, elles forment un ensemble très intéressant. La disposition interne reproduit fidèlement l'ancien usage des dortoirs communiquant avec la chapelle. La grande salle au-dessus de la chapelle avec sa fenêtre en croisée et ses poutres moulurées, maintenant subdivisée, offrirait aussi l'occasion de reconstituer un intérieur du XV<sup>e</sup> siècle, la période la plus riche de Genève. Sans doute l'adjonction de deux et même de trois étages sur cour a profondément modifié l'édifice original, les constructions postérieures l'ont rendu moins salubre, mais un dégagement bien compris à l'est contre la rue Tabazan lui rendrait toute sa valeur, car son exposition à l'abri des vents du nord est très favorable.

*Corsinges, maison forte.* — Nous avons signalé l'année dernière que des travaux agricoles avaient fait disparaître les derniers murs de cette maison forte<sup>1</sup>. Elle était située à 125 mètres à l'est du point 446 (carte top. féd.), à la croisée des chemins au nord du village, ses fossés étant encore très visibles. Une partie des ruines avait déjà disparu depuis longtemps. Les travaux de nivellement ont détruit les constructions situées à l'ouest de la position; elles affleuraient le sol.

Cette bâtie ou maison forte a des origines qui remontent au début du XIV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, elle appartenait aux Compois-Féterne (de Compey), qui possédaient toute la région, en particulier Compois, lieu d'origine de cette célèbre famille. Corsinges dépendait du comté de Balleyson appartenant aux comtes de Genève.

La mention du siège de ce château en 1330 par les Faucignerans repose sur une confusion de nom avec le château de Corsengier, maintenant Sillingy<sup>2</sup>. En 1340,

<sup>1</sup> *Genava*, XXII, 47.

<sup>2</sup> A. CORBAZ, *Un coin de terre genevoise, Jussy l'Evesque*, 153. GAUDY - LE FORT, *Promenades historiques*, t. II, 45; *Mém. Soc. hist. et arch. Genève*, t. IX, 307, 318.

Peronne, de Compois, fille de Girard, mourut laissant l'usufruit de ses terres à sa sœur Jaquete veuve du chevalier Aymon de Nevecelle, dont la fille Catherine avait épousé Jean Badein d'Evian<sup>1</sup>. Mais en 1342 tout ce fief est acquis par Guillaume de Châtillon, chevalier, qui reçoit, le 28 décembre du comte de Genève, ses lettres de juridiction et l'investiture le 29 ou 30 décembre de l'année suivante. Le seigneur de Châtillon fait complètement reconstruire le château, témoin la réception de la quittance des sommes qu'il devait « pour le charriage de sable et 601 quarterons de pierres taillées

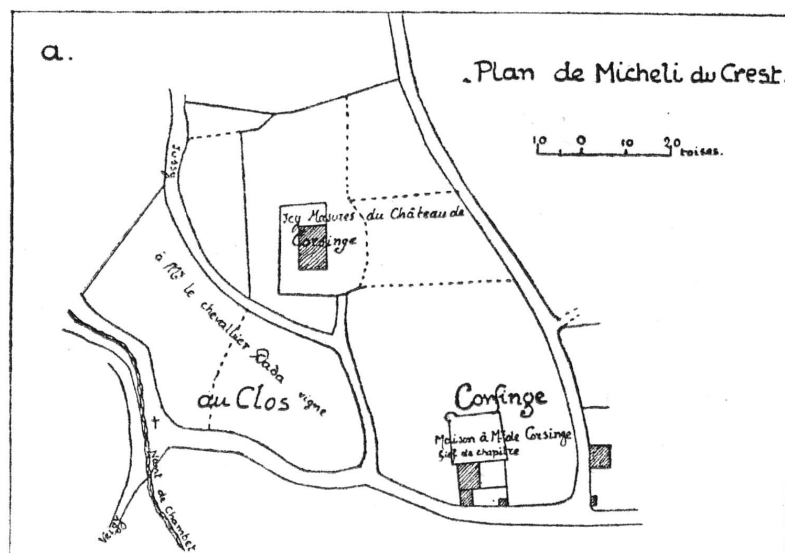


FIG. 10. — Château de Corsinges.  
Plan dressé par Micheli du Crest vers 1725.

amenées à Corsingé ». La bâtisse telle qu'on a pu la voir jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle datait de cette époque.

La seigneurie avec sa maison forte reste entre les mains des Châtillon jusqu'au 31 octobre 1403, où Guillaume de Châtillon vend cette terre à Girard de Nernier chevalier, qui accorde à Pierre, fils de Guillaume de Châtillon, un droit de rachat perpétuel. Cette clause causa dans la suite bien des difficultés. En 1427 Girard de Nernier laisse par testament tous ses biens au prince Philippe de Savoie, fils du duc, sous condition que sa femme Philippine de Châtillon en puisse retirer une rente. Philippe de Savoie, par l'entremise du duc Amédée, fait don le 15 juillet 1433 (inféodation le 20 octobre) de la maison de Corsingé à Guigue de Rovorée, déjà seigneur de Cursingé près de Draillens, tel qu'il la pourra tirer des mains de Philippine de Châtillon. Il ne faut pas confondre Corsingé et Cursingé appartenant souvent aux

<sup>1</sup> FORAS, *op. l.*, art. de Châtillon, 385 sq. Voir aussi: Fief Corsingé, Reg. 1 et 2.

mêmes familles et possédant tous deux des bâties au plan régulier. Sans doute que Philippine de Châtillon, veuve de Nernier, fit usage de son droit que lui avait laissé son premier mari, car ayant épousé en secondes noces en 1447 No. Guillaume Tavel, elle porte le titre de dame de Corsinge et reste en possession de la majeure partie du fief. Dès 1445 il y eut indivision de fief entre Guigon de Rovorée et Guillaume Tavel. Les Rovorée, comme le fait remarquer Foras, ne durent conserver que des droits minimes, bien qu'il aient continué à se qualifier seigneurs de Corsinges (aussi de Cursinge) <sup>1</sup>. La fille de Guillaume Tavel, Françoise, devint la femme de Pierre de Chevron, vidomne de Sion, auquel elle apporta la seigneurie. L'ancien droit de rachat perpétuel des Châtillon sur le château est vendu par Pierre de Châtillon à Pierre de Chevron en 1466. Pour compliquer la filiation, nous voyons d'autre part que la branche des Rovorée, seigneurs du Crêt à Jussy, autre branche que celle de Guigue, était apparentée aux Chevron. En effet, Claire de Rovorée, fille d'Antoine, avait épousé Guillaume Tavel en 1483, et leur fille Marguerite épousa Nicolas de Chevron-petit-fils de Pierre le vidomne. Le fils de ce Pierre, François, racheta encore en 1526 une partie des droits de cette seigneurie à Philiberte de Naves (de Coppet), femme en troisièmes noces de Louis de Bonvilard. Il semble que ces droits provenaient de Gabrielle de Châteauvieux, troisième femme de Guigue de Rovorée, qui avait fondé la chapelle de Saint-Georges en l'église de Commugny. Bonvilard fait allusion dans son testament aux ancêtres de sa femme enterrés à Commugny près de la maison ancienne dite de Corsinges <sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, ce sont les Chevron, soit Pierre, puis son fils François et son petit-fils Nicolas qui, par alliance et achats, devinrent les vrais possesseurs de la maison forte. Le 16 juillet 1533 Nicolas de Chevron vend Corsinges avec tous ses biens à No. François Fornerat qui en passe reconnaissance aux S<sup>rs</sup> de Berne en 1547. Son fils François teste au château de Corsinges le 15 juillet 1561 et ses filles Marguerite et Jeanne-Marie héritent de cette terre. Marguerite, qui avait épousé Jean du Fresnoy-Martin, seigneur de Loisin, dont elle était veuve en 1592, vend Corsinges le 28 novembre 1595 aux nobles d'Adda, famille du Milanais. Les nouveaux titulaires de la seigneurie, Antoine d'Adda et son frère Pierre Martyr, ne trouvaient du reste plus à Corsinges qu'un manoir ruiné, car pendant les guerres autour de Genève, le pillage et les destructions avaient passé sur tout le pays. Le 14 mars 1590, le Conseil de Genève avait décidé la destruction de cette maison forte, aussi le matin du 29 ou 30 mars de cette année les lansquenets mirent le feu à Corsinges <sup>3</sup>. Auparavant et à plusieurs reprises le château armé avait servi à la résistance des Chablaisiens contre Genève.

Les d'Adda conservèrent cette seigneurie jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> Pour toutes ces filiations FORAS, *op. l.*, art. de Rovorée, de Chevron, de Bonvilard, de Naves, Fornerat, d'Adda, et GALIFFE, *Notices généalogiques*, art. d'Adda, Tavel.

<sup>2</sup> FORAS, art. de Bonvilard et fief Corsinge, Reg. 3.

<sup>3</sup> Reg. du Conseil, 14 novembre 1590; *Mém. Soc. hist. et arch. Genève*, t. XXXVII, 543.

En 1775, Jean-Charles d'Adda consigne tenir de sa majesté sarde par succession paternelle de François son bis-aïeul, lui-même fils d'Antoine, la maison forte de Corsinges; il vivait encore en Chablais en 1791. Après la ruine de 1590, les d'Adda s'installèrent dans la maison voisine qui existe encore (propriété Bennet). Mais cette demeure était insuffisante, étant donné qu'il y avait plusieurs copropriétaires de la seigneurie, aussi les d'Adda construisirent plus bas, à l'entrée du village, au sud-ouest, en 1678, une nouvelle maison appelée dans le pays « deuxième château de l'abbé Dada »<sup>1</sup>. Par les armoiries surmontant la porte on voit que ce petit château fut édifié par Antoine d'Adda petit-fils d'Antoine, l'acquéreur du fief, et sa sœur Claudine,

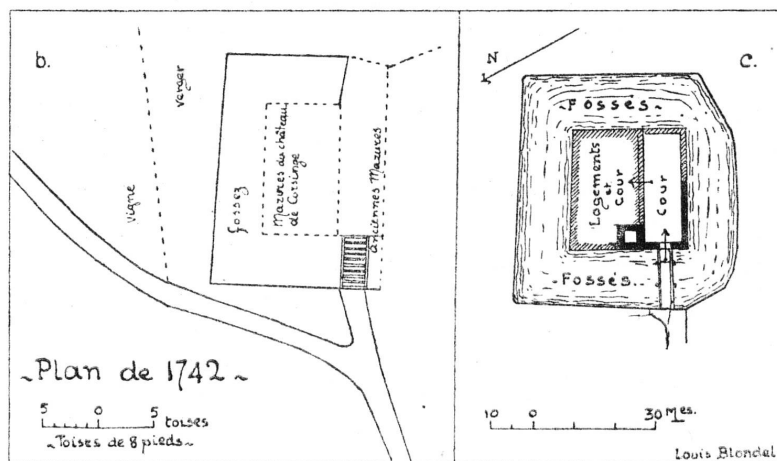


FIG. 11. — Château de Corsinges.  
b) Ancien plan de 1742.  
c) Relevé des ruines, en 1944.

épouse de Simon d'Arenthon d'Alex, seigneur de Cholex<sup>2</sup>. Cette maison très abîmée possède encore un bel escalier du XVII<sup>e</sup> siècle. La partie du fief située sur territoire genevois fut acquise par la seigneurie de Genève le 18 juillet 1778.

Les d'Adda eurent des difficultés d'argent, car Alexandre, petit-fils d'Antoine et frère d'Antoine le constructeur de la nouvelle maison, étant mort en 1694, sa veuve Marie de Varax emprunta à No. Jaques de la Rive 4.000 florins d'or pour payer les funérailles de son mari et pour réparer sa maison de Corsinges qui tombait en ruines<sup>3</sup>. Il est douteux que ce soit l'immeuble de 1678 encore neuf, il s'agit plutôt de l'immeuble situé près des ruines de la bâtie.

N'ayant pu suivre tout le détail des travaux de nivellement, je ne puis donner que quelques indications générales basées sur mes relevés et l'examen des plans de

<sup>1</sup> CORBAZ, *op. l.*, 152, qui mentionne la date 1638 au lieu de 1678.

<sup>2</sup> W. DEONNA, *Pierres sculptées*, n<sup>os</sup> 778, 889.

<sup>3</sup> CORBAZ, *op. l.*, 154.

Micheli du Crest et de Deharsu (*fig. 10 et 11*)<sup>1</sup>. Corsinges présentait un plan carré de 28 m. 50 de côté, carré subdivisé en deux parties de grandeur inégale. La partie nord-ouest avec l'habitation et une cour, le château proprement dit, mesurait 18 mètres sur 28 m. 50 de profondeur; la partie sud-ouest n'avait que 10 mètres de largeur sur 28 m. 50 de profondeur, avec cour et passage d'entrée et des communs. C'est à l'extrémité ouest de ce couloir que s'ouvrait l'entrée par un pont sur le fossé. Ce pont est encore indiqué sur le plan de 1742. Les fouilles ont montré que l'enceinte générale avait des murs épais de 1 m. 65 constitués par un blocage de cailloux roulés, très solide, avec parements en quartiers de grès. A gauche de la porte d'entrée principale et à l'angle du quadrilatère de l'habitation s'élevait une tour de 5 mètres sur 6 à 7 mètres de côté. Cet ouvrage ne faisait pas saillie sur les fossés, mais par sa position commandait le seul accès du château. Il n'existait pas de tours aux angles du grand quadrilatère, tout au moins elles n'étaient pas fondées jusqu'au sol. Il est probable qu'il y avait de simples échauguettes, bretèches d'angle posées sur mâchicoulis ou corbeaux, comme on en voit encore au château d'Avully-sous-les-Voirons. Cette bâtie était d'un plan très simple et conforme au type connu pendant tout le XIV<sup>e</sup> siècle, mais bien moins importante que celle de Roillebot<sup>2</sup>. Toute sa valeur défensive reposait sur la largeur de ses fossés qui mesuraient 13 mètres du côté de l'entrée et un peu moins sur les autres faces. Il ne faut du reste pas confondre les différents types d'architecture militaire. Les maisons fortes n'étaient que des habitations pouvant servir de point d'appui ou de résistance à un coup de main, elles ne peuvent être comparées aux vrais châteaux qualifiés de *castra* au moyen âge. Le terme de « bâtie » s'applique à la forme et au plan quadrangulaire, mais peut quelquefois désigner des *castra* importants et pas seulement une maison forte. Roillebot entre autres est à la fois une bâtie et un *castrum*.

<sup>1</sup> Le plan a (*fig. 10*) est signé du capitaine Micheli du Crest, portef. plans A; il date environ de 1723 à 1725. Le plan b, de Deharsu bien qu'indiqué de 1742 pourrait à l'origine dater de 1726. Cf. Reg. Chambre des fiefs, A3.98; 5, 220, 221.

<sup>2</sup> L. BLONDEL, « Les marais de Roillebot et la Bâtie Cholex », *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1920, 57-67.

